



La Ferté-Bernard
Culture Jeunesse et Sports

La Ferté-Bernard

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS C'EST QUOI ?

C'est un moyen d'expression et d'action pour les enfants fertois qui vont à la découverte de leur commune et font l'apprentissage de la vie citoyenne.

Plus simplement, tu peux donner ton avis sur la ville mais aussi sur ton quartier ou sur ton école.

Tu proposes des idées pour améliorer ou pour changer les choses de la vie de tous les jours.

ATTENTION :

il faut que tes idées soient réalisables ! Dans un premier temps, les idées sont

mises en commun et regroupées par thème (idées autour du sport, de la solidarité, de l'environnement, de la sécurité...).

Puis il y a un vote interne lors d'une réunion pour choisir et faire le tri de

toutes ces idées.

Ensuite, les enfants font la liste des choses à réaliser pour que le projet commence.

Voilà, tu as tous les éléments pour faire un bon conseiller... Alors au travail !



SI TU ES ELU... TU DEVRAS PARTICIPER

Une fois par mois : tu t'engages à participer aux réunions (un calendrier va suivre). Un ou une élu(e) pourra être présent(e) lors de cette réunion afin d'être à l'écoute des projets dont tu es le porteur.

Tu t'engages à informer régulièrement tes électeurs (élèves de ton école) du travail fait au Conseil Municipal d'Enfants et à leur demander leur avis.

Si t'es prêt, mais perdu...

- Demande à ton instituteur ou ton institutrice des explications
- Parles-en avec tes parents, tes frères et sœurs, ils sauront te guider
- Tu peux aussi en parler avec les éducateurs « du temps du midi » (la cantine).
- **Après c'est toi qui choisis...**

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Pour s'informer et informer les autres : sur le contenu des différentes réunions, sur les projets et les actions du CME, sur les rendez-vous à ne pas manquer, vous, jeunes élus, vous aurez la possibilité de consulter le site internet de la ville de la Ferté-Bernard. Et de le faire découvrir à vos proches. www.lafertebernard.fr



LES ELECTIONS : comment ça se passe ?

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Qui peut être éligible ? Tous les enfants fertois scolarisés à La Ferté-Bernard dans les classes de CM1 et de CM2 de toutes les écoles publiques et privées. Les candidats devront avoir l'autorisation de leurs parents.

Qui peut être électeur ? Les enfants de ta classe qui possèdent une carte d'électeur obligatoire pour ce vote.

Si tu veux être candidat ou candidate, et si tu as un peu de temps devant toi pour faire une

campagne électorale, c'est-à-dire présenter tes idées, tes projets et en débattre avec les autres enfants de ton école, alors n'hésite pas à persuader ton entourage et réfléchis à ce que tu pourrais proposer pour inciter tes camarades à voter pour toi !

Tu peux même devenir maire !

Les 24 conseillers élus éliront un maire et quatre adjoints le lundi 19 octobre lors de la 1ère réunion à la mairie.



PROCLAMATION DES RESULTATS LE CALENDRIER ET LES FUTURES REUNIONS



Les élections se dérouleront la semaine du 12 octobre au 16 octobre 2009 dans les écoles sur le temps scolaire.

Le lundi 19 octobre en présence de Monsieur le Maire il y aura une réunion à la mairie de La Ferté-Bernard pour la proclamation officielle des résultats.

Les conseillers de l'année scolaire précédente seront aussi présents pour la « passation de pouvoir ».

Ensuite, les réunions de travail se dérouleront tous les premiers jeudis ou vendredis de chaque mois.

Le lieu et les dates de ces réunions de conseils seront définis après les élections.

Pour chaque réunion, tu recevras une convocation pour t'informer mais aussi informer tes parents.

LE DEROULEMENT DU VOTE

- Tu dois être en possession de ta carte d'électeur.
- Tu prends le bulletin de vote et une enveloppe.
- Tu vas dans l'isoloir, tu coches les noms des candidats que tu as choisis.
- Il faudra élire 4 CM2 donc tu coches entre 0 et 4 noms. Il faudra élire 2 CM1, tu coches entre 0 et 2 noms.

Si les comptes sont bons, il y aura vingt quatre conseillers municipaux jeunes pour partager, communiquer sur les projets et participer aux réunions !

LE VOTE ET LE DEPOUILLEMENT

Maintenant que tu as choisi, tu te diriges vers le bureau de vote où se trouve le Président et les assesseurs qui vérifient ton identité et si tu es bien sur la liste électorale. Tu mets l'enveloppe dans l'urne.

Ensuite tu signes près de ton nom sur la liste d'émargement. Le tampon apposé sur ta carte garantira ton vote.

Quand tous les élèves ont voté, le scrutin est clos et le dépouillement peut avoir lieu (tout le monde peut y assister). Des bureaux de 4 personnes sont mis en place.



Une personne vérifie si le bulletin est valide, une autre personne lit tout haut les noms cochés, les 2 autres personnes mettent un bâton devant le nom lu à haute voix pour les comptabiliser. Elles sont deux à faire le même travail pour pouvoir contrôler. Ensuite les voix de chaque bureau sont additionnées.

Les résultats sont inscrits dans le procès-verbal. En cas d'égalité de voix, c'est le ou la plus âgé des candidats (es) qui l'emporte.

Le mot du maire



Le Conseil municipal d'enfants a depuis quelques années pris son envol. Ainsi, La Ferté-Bernard bénéficie-t-elle, depuis l'an dernier, d'un Maire et d'Adjoints élus parmi les enfants. Quel formidable apprentissage de la démocratie locale. Car pour se faire élire, il a fallu oser se présenter, oser soumettre à ses camarades de classe des idées et un projet. Mais, quelle leçon de responsabilité pour ces enfants qui ont trouvé dans leurs fonctions d'élus le sens de l'engagement, le plaisir du travail en équipe. Comment ne pas inviter toutes celles et ceux qui ont des idées, des envies pour faire bouger la ville avec nous, à se présenter lors des prochaines élections et pourquoi pas à prendre eux aussi, des responsabilités municipales. C'est avec eux que nous ferons avancer les projets de demain.

Jean Carles Grelier

Maire de la Ferté Bernard

Conseiller Régional

PLUS D'INFOS

liste des écoles de la Ferté Bernard

Ledru Rollin (en haut de la ville)

Jean Rostand (centre ville)

Victor Hugo (quartier St Laurent)

St Jean (école privée Pré-Belard)

ADRESSE MAIL :

mairie@la-ferte-bernard.com

Mairie de

la Ferté Bernard :

02 43 60 72 72

ANIMATRICE DU CME

Anne Combelle

TEL : 02 43 71 04 41

C'était l'année dernière

L'équipe du CME* a souhaité organiser une Fête de la nature **le samedi 2 mai 2009**. ce qui a permis aux familles des conseillers mais aussi aux familles fertaises de se retrouver dans un lieu de pleine nature pour partager des jeux et des discussions. Le tout faisant un bon moment de détente. Les conseillers ont planté et parrainé un arbre fruitier à cette occasion au jardin des Calots.

Le 2 juin 2009, Monsieur le Maire et ses conseillers ont invité l'ensemble du CME à assister à un conseil municipal officiel. Devant l'importance des décisions prises lors des délibérations, ils n'ont pas pu prendre évidemment position et ont dû se contenter de rester silencieux.

Les réunions du CME servent aussi à rencontrer des personnes qui interviennent au sein de la ville et qui ont des projets à nous faire partager. C'est ainsi que nous avons rencontré M.Roux-Fouillet qui faisait un audit sur la future médiathèque. Les avis prononcés ce jour là seront-ils pris en compte ?

L'association Jardins Verger Conservatoire, a aussi participé à une réunion de conseil et leur action a influencé l'orientation du choix de la fête de la nature.



Morgane, adjointe chargée de l'environnement et du cadre de vie, Anne Sophie, adjointe chargée du développement durable, et Marius, Maire du CME, ont pu assister à la signature de la charte du développement durable que la ville a signée **le 27 mars 2009**.



Un projet qui tenait particulièrement à cœur les enfants de l'école Jean Rostand : une opération « rivière propre ». Elle a été organisée **le samedi 6**

juin 2009 en partenariat avec le club de Kayak. Au fil de l'eau, une dizaine de jeunes conseillers ont pu ramasser des déchets. Cette prestation a été l'occasion de se faire reconnaître au travers de la presse locale.

L'après-midi du **mercredi 11 juin 2009** a vu des résidents des 4 maisons de retraite rencontrer l'équipe du CME au restaurant d'enfants. Cette action intergénérationnelle a pu se concrétiser autour de jeux de société, de chants et de jeux sportifs.



Le CME vit avec un budget de fonctionnement et d'investissement octroyé par la commune. Cette année l'argent mis à disposition a permis d'acheter des cendriers qui ont été installés devant les 5 écoles primaires. Une nouvelle fois, par leur action concernant l'environnement, les enfants du CME souhaitaient sensibiliser les fertois à respecter l'environnement et particulièrement les abords de leurs écoles.



Dernière minute :

Le CME est sélectionné par l'association des Horticulteurs et Pépiniéristes de France au sein des 150 postulants à un concours qui permettait de gagner 12 arbres fruitiers demi-tige. La nouvelle équipe du CME 2009/2010 ne manquera pas de prendre le relais de cette action.

Bon courage à la nouvelle équipe et souhaitons lui une bonne année au sein du CME.

**CME : Conseil Municipal d'Enfants*